



CPNF

Club de pétanque de la Neuveville – Fribourg

www.cpnf.ch

Mêlées du CPNF

Le CPNF organise deux mêlées par année :

- La première a lieu tous les mercredis soir sous les marronniers de mi-avril à mi-octobre avec deux mêlées (matches) par soirée.
- La deuxième a lieu tous les mercredis soir au Boulodrome des Neigles de mi-octobre à mi-avril avec deux mêlées (matches) par soirée.

Les dates sont fixées par le comité d'année en année et elles sont communiquées aux membres lors de l'assemblée générale ainsi que par le bulletin du club et sur le site internet.

But des mêlées

- Eviter la formation de clans et la mise à l'écart des joueurs les plus faibles.
- Créer une ambiance de compétition tout en respectant l'amitié et la convivialité.
- Donner à tous les membres la possibilité de s'entraîner toute l'année.

Règlement

- La météo n'est pas un critère de non-lieu.
- Il faut au minimum 12 participants pour que la mêlée compte pour le classement général.
- Il est souhaitable que chaque participant joue les deux matches.
- Les rencontres et les pistes sont tirées au sort aléatoirement à l'aide d'un programme informatique.
- Suivant le nombre de participants, des triplettes sont inévitables.
- Chaque participant doit s'inscrire avant 18h45 afin de pouvoir commencer la 1ère mêlée à 19h.
- Le joueur qui ne veut participer qu'à l'une des deux mêlées doit s'inscrire en conséquence et également avant 18h45.
- La 1^{ère} mêlée dure 1 heure. En cas d'égalité, une mène supplémentaire sera jouée.
- La 2^{ème} mêlée commence 10 minutes après la fin de la dernière partie de la première mêlée.
- Des prix symboliques sont attribués :
 - Aux 30 premiers du classement général de la mêlée sous les marronniers.
 - Aux 20 premiers du classement général de la mêlée au Boulodrome.
- En cas de litige, c'est les responsables de la mêlée qui tranchent.
- Les responsables de la mêlée décident d'accepter ou non un retardataire.
- En cas d'absence des responsables des mêlées, c'est le président ou un autre membre du comité qui prend les décisions.



CPNF

**Club de pétanque de la
Neuveville – Fribourg**

www.cpnf.ch

Classement général

- Un classement est établi après chaque soirée de mêlée.
- Un classement final est établi à la fin de la période de la mêlée concernée.
- 1 match perdu donne droit à un point de participation.
- 1 match gagné donne droit à un point supplémentaire, soit 2 points au total
- La différence entre points marqués et points perdus est prise en compte.
- En cas d'égalité à la fin d'une saison, les joueurs sont départagés sur la base suivante :
 1. Nombre de matchs joués
 2. Différence entre les points marqués et perdus
 3. Nombre de points marqués
- Les classements sont publiés sur le site internet et sont affichés dans la vitrine (Marronniers) ou au tableau d'affichage (Boulodrome).

Modifications

Toute modification à ce règlement doit être approuvée par l'assemblée générale.

Etabli le 1er mars 2016
CPNF / AS